Egalité entre les femmes et les hommes : le CESE poursuit son engagement

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 24/11/2021

Saisine liée :
LE CESE POURSUIT SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DES DROITS DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
Formation de travail liée : DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES ET À L'ÉGALITÉ

Revoir la séance en intégralité

La Délégation aux droits des femmes et à l 'égalité (DDFE) du CESE a présenté mercredi 24 novembre en séance plénière sa résolution « Le CESE poursuit son engagement en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes », rapportée par Agathe Hamel (groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse), présidente de la DDFE, Patricia Blancard (Groupe CFDT) et Dominique Joseph (Groupe Santé & Citoyenneté).

Le CESE réaffirme son engagement sur cet enjeu depuis deux décennies

Depuis sa création en 2000, la délégation aux droits des Femmes et à l'égalité assure une mission de veille, d'impulsion et de suivi sur la prise en compte du genre dans les travaux du CESE. Elle élabore également des études spécifiques ayant pour dénominateur commun la promotion des droits des femmes.

Si les dernières décennies ont été accompagnées de progrès indéniables en matière de droits des femmes, pouvant donner l'illusion que l'égalité réelle est atteinte, **ces acquis demeurent fragiles, voire réversibles, surtout en période de crise.**

Le Conseil économique, social et environnemental, sous l'impulsion de sa Présidence et de sa Délégation aux droits des femmes et à l'égalité, souhaite réaffirmer, à l'occasion d'une plénière, l'engagement pris par le CESE sur cet enjeu depuis deux décennies et sa **volonté de poursuivre son action tant en interne qu'auprès de ses partenaires pour une meilleure prise en compte de cette thématique lors des années à venir**.

© - copyright CESE - Novembre 2026